

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale

Arrêté du 29 mars 2021
portant nomination à la commission nationale d'orientation et d'intégration
NOR : INTJ2108632A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment son article R. 4139-21,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission nationale d'orientation et d'intégration, au titre de l'article R. 4139-21 du code de la défense, en qualité de représentants du ministre de l'intérieur :

- le lieutenant-colonel AYZAC Stéphane, titulaire ;
- la conseillère d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer VIGNARD Bérénice, titulaire ;
- le chef d'escadron PATISSIER Philippe, suppléant ;
- le capitaine TRON Adrien, suppléant.

Article 2

L'arrêté du 20 septembre 2018 portant nomination à la commission nationale d'orientation et d'intégration est abrogé.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 mars 2021.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,
A. De Oliveira